

## 97 – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 / BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire, ordonnateur des dépenses et de recettes de la commune, après avoir rappelé au conseil municipal le contenu du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2018, lui présente le compte administratif, qui peut se résumer par le tableau suivant.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €
Report 2017		468 701,91	305 633,56		305 633,56	468 701,91
Réalisations 2018	15 351 094,99	16 018 282,66	6 347 773,97	5 956 615,45	21 698 868,96	21 974 898,11
Résultat 2018		667 187,67	391 158,52		391 158,52	667 187,67
<b>Résultat de clôture 2018</b>		<b>1 135 889,58</b>	<b>696 792,08</b>		<b>696 792,08</b>	<b>1 135 889,58</b>
Restes à réaliser 2018			1 133 393,38	1 907 728,51	1 133 393,38	1 907 728,51
Solde des R.A.R. 2018				574 335,13		574 335,13
<b>Résultat de clôture corrigé des R.A.R. 2018</b>		<b>1 135 889,58</b>	<b>122 456,95</b>		<b>122 456,95</b>	<b>1 135 889,58</b>

Monsieur le Maire demande au conseil municipal :

- de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif,
- de constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacun des comptes annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus.

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil pour le vote. Le conseil municipal, réuni sous la présidence de .....,